AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (14)ItemJean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 9 mars 1874

Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 9 mars 1874

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (14)
Collation2 p. (389r, 390r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 9 mars 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47614

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>9 mars 1874</u>
Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)
Destinataire<u>Cresson, Guillaume Ernest (1824-1902)</u>
Lieu de destination41, rue du Sentier, Paris
Scripteur / Scriptrice<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>

Description

RésuméGodin envoie à Cresson une copie du procès-verbal des experts [dans l'affaire Boucher et Cie] et les lettres écrites par Tisserant à ce sujet. Godin laisse entendre qu'il croit que le procès est maintenant perdu. Godin annonce à Cresson que Grebel ira chez lui le lendemain pour avoir communication de ces documents et recueillir ses instructions. Il propose une réunion chez lui le mercredi suivant.

Mots-clés

Consultation juridique, Procédure (droit)
Personnes citées

- Grebel, Alphonse (vers 1819-)
- Tisserant, Alexandre (1822-1896)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/03/2023 Dernière modification le 18/09/2023

389 Verseilles 9 Mars 74 Cher Monsieur Grease e reçois à l'instant la copie que se nous transmets du proces verbal des enterts avec les lettres que Mi Conscions m'a écrites à ce houses : Je ne sais quel parte vous me conscilleres axires avair parte pris commandente de cette price mais a crains bien que vous me consideries le proces comme perdu. après ce revuellas Mr. Grebel arrivere Demain soir à Paris de presentera ches vous pour vous demander la course sication in ter de cerment

390 afin den prendre comaco same, et de recevoir vos instructions, pour le ai vous pigeries que ait quelque chase à parre Nous pourrious noise récenir Mercredi matin the vous, a vous le jugies with cher Monsieur L'assurance de mes meilleurs sentimon